# Fiche de renseignements CEE

hellio

## Bénéficiaires : personnes morales, secteur tertiaire

Merci de bien vouloir renseigner cette fiche afin que nous puissions vous accompagner au mieux dans vos démarches d'efficacité énergétique et financer vos travaux d'économies d'énergie.

### Coordonnées du bénéficiaire de l'opération

**Raison sociale :**

**SIRET ou SIREN :**

**Adresse :**

**Bénéficiaire ayant le statut de TPE/PME :** ☐ Oui ☐ Non

### Renseignements concernant les travaux

**Nom du site accueillant le chantier :**

**Adresse du chantier :**

**Nombre de bâtiment(s) concerné(s) par les travaux :**

**Date prévisionnelle d'engagement des travaux :**

**Date prévisionnelle de fin des travaux :**

**Opération déja engagée (devis ou équivalent signé) :** ☐ Oui ☐ Non

### Renseignements concernant les travaux

**Ancienne énergie de chauffage :** ☐ Électricité ☐ Charbon ☐ Fioul ☐ Gaz ☐ Bois

**Technologie de l'ancien équipement de chauffage :** ☐ À condensation ☐ Autres

**Nouvelle énergie de chauffage :** ☐ Électricité ☐ Combustible

**Nature des travaux :** ☐ Rénovation ☐ Rénovation + Extension ☐ Construction neuve

**Surface totale chauffée du bâtiment :** m²

**Surface totale chauffée de la partie réhabilitée :** m²

**Bâtiment existant depuis plus de 2 ans :** ☐ Oui ☐ Non

**Usage du bâtiment :** ☐ Bureaux ☐ Commerces ☐ Enseignement ☐ Hôtellerie - Restauration ☐ Santé ☐ Résidentiel ☐ Agriculture ☐ Habitat Communautaire ☐ Industrie ☐ Autres, précisez :

# Bon à savoir

Ne signer aucun devis avec une entreprise de travaux, ou ordre de service, ou acte d'engagement avant d'avoir reçu un Accord d'Incitation Financière (AIF) ou un devis avec remise de notre part au titre du dispositif CEE.

Vérifier que le numéro de « SIREN », l'adresse complète et la raison sociale de l'entreprise de travaux figurent bien sur devis et factures.

Vérifier que l'adresse de facturation figure bien sur devis et factures.

Vérifier que l'adresse du chantier figure bien sur devis et factures. Cette adresse de chantier doit mentionner voie, numéro de voie (ou à défaut numéro de parcelle cadastrale), code postal et ville du chantier.

Vous pouvez retrouver votre numéro de parcelle cadastrale sur ce lien : *www.cadastre.gouv.fr*

## Avant travaux

**1 Demande de cotation :**
+ Envoi du formulaire complété
+ Devis non signé / fiches techniques / CCTP

**2 Évaluation de la prime CEE**

**3 Signature d'un Accord d'Incitation Financière (AIF) ou d'un devis avec remise CEE**

## Réalisation des travaux

## Après travaux

**4 Constitution et validation des dossiers CEE :**
+ Accord d'Incitation Financière ou contrat signé avant l'engagement des travaux
+ Justificatif de l'engagement des travaux (devis ou équivalent)
+ Justificatif de la réalisation des travaux (facture ou équivalent)
+ Attestation sur l'Honneur (AH)

**5 Versement de la prime CEE :**
+ Si AIF : versement au Maitre d'Ouvrage
+ Si remise sur devis : versement à l'entreprise de travaux

**Hellio**
**Département Grands Comptes**

**Votre énergie a de l'impact**

hellio